



Groupe Majeur Femmes

Document de positionnement pour Rio+20 - Résumé

Conférence des Nations Unies sur le développement durable

1^{er} Novembre 2011

Rapport du Groupe Majeur Femmes, CNUDD Rio+20, 1^{er} Novembre 2011

Le rapport international du Groupe Majeur Femmes est présenté pour répondre à la demande de contributions émanant du Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable. Il a été élaboré par plus de 70 organisations de par le monde afin de refléter la diversité des points de vue des femmes. Ce document est la synthèse du rapport international du Groupe Majeur Femmes. Un document plus volumineux du Groupe Majeur Femmes (document de travail) en vue de Rio+20 est proposé en annexe. Les contributions des Femmes sont disponibles sur le site de la CNUDD www.uncsd2012.org sous la rubrique « *Major Groups–Women* » (Groupes Majeurs – Femmes), avec les prises de position par région du Groupe Majeur Femmes d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes.

Résumé

Introduction

À travers le monde les femmes sont des acteurs clés dans la préservation des moyens de subsistance et du bien-être de leurs familles et communautés, et dans le processus de transition vers un monde plus équitable et soutenable. Nos économies sont tributaires d'une planète saine. Elles dépendent aussi de la reconnaissance des rôles économiques que jouent les femmes, tant dans le secteur formel qu'informel.

Vision des femmes pour Rio +20: un monde équitable et soutenable¹

L'équité sociale, l'égalité hommes-femmes et la justice environnementale doivent être au cœur du développement durable et constituer l'essentiel des décisions, en 2012, de la conférence Rio+20 des Nations Unies. Vingt ans après la première conférence à Rio, de grandes disparités sociales et économiques perdurent. Ces inégalités touchent tout particulièrement les femmes et les enfants qui composent la majorité des pauvres dans le monde.

Les mesures en vue d'assurer l'équité, l'égalité, la justice sociale et environnementale doivent être hiérarchisées, car elles constituent la pierre angulaire pour atteindre un développement durable à l'échelle planétaire. Ces mesures devraient promouvoir:

¹ La traduction de « Développement Durable » officiellement admise du terme anglais « Sustainable Development » ne contient qu'un seul aspect du problème. C'est pourquoi nous privilégierons autant que possible le terme « Soutenable » qui convient mieux pour inclure les dimensions de durabilité et de solidarité déjà promues par le rapport Bruntland et qui soulignent l'adhésion et une nécessaire équité dans la coopération.



- **Égalité hommes-femmes dans toutes les sphères de nos Sociétés:** l'éducation, l'emploi, la propriété et le contrôle sur les ressources, l'accès à la justice, la représentation politique, les prises de décisions institutionnelles, la prestation de soins ainsi que la gestion des foyers et de la communauté. Un monde où les femmes peuvent pleinement exploiter leur potentiel dans toutes les sphères de la société, exempt de violence à caractère sexiste, où les femmes partagent la propriété foncière et les ressources financières, où les femmes et les filles jouissent d'une représentation égalitaire dans tous les domaines et dans lequel les droits sexuels et génésiques sont assurés.
- **Respect des droits humains et de la justice sociale:** construction de sociétés basées sur les droits humains de tous les peuples, assurant la protection sociale, des moyens d'existence viables et la sécurité environnementale, et la répartition équitable des ressources naturelles de la planète et des ressources économiques. Un monde où les droits économiques, sociaux et environnementaux sont pleinement respectés autant pour les femmes que pour les hommes.
- **Préservation de l'environnement et protection de la santé humaine:** émergence de sociétés qui dans leur fonctionnement intègrent la capacité de la planète à favoriser la vie et les conditions d'existence des humains, par la prévention des perturbations liées aux changements climatiques, ainsi que la lutte contre la pollution et la contamination des écosystèmes et la protection des établissements humains. Un monde où les conditions de vie des femmes ne sont pas définitivement affectées par des activités économiques aux impacts environnementaux destructifs.

1. Renouveler les engagements pour le développement durable et l'égalité entre les sexes

(cette section se réfère au point 4.a. des lignes directrices des soumissions pour Rio+20)

Les femmes du monde entier œuvrent à la reconnaissance, par les Nations Unies, des dimensions sexospécifiques du développement durable. L'Agenda 21² des femmes a été élaboré en 1991 par les femmes de toutes les régions du monde, et visait à influencer sur les décisions de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue en 1992 à Rio de Janeiro (CNUED, ou le « Sommet de la Terre »). Il présentait l'esquisse d'une planète saine et en paix, et constituait une base importante pour l'introduction de l'égalité hommes-femmes dans les conclusions de la CNUED. L'Agenda 21 des Femmes avait émis des critiques sur la pensée économique existante et les modèles de développement en vigueur ainsi que sur les pratiques en cours qui se révélaient injustes, inéquitables et insoutenables.

En réponse au plaidoyer et aux efforts des femmes, le Principe 20 de la Déclaration de Rio (1992) reconnaît que : *“Les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable.”* Le chapitre 24 de l'Agenda 21 intitulé *“Action mondiale en faveur de la participation des femmes à un développement durable et équitable”* contient 11 engagements distincts avec des recommandations spécifiques pour renforcer le rôle des femmes dans un développement soutenable et éliminer tous les obstacles à leur participation égalitaire et avantageuse, en particulier dans la prise de décisions.

² Agenda 21 ou Action 21.



D'autres accords internationaux majeurs soulignent l'importance de lier l'égalité des sexes et le développement durable, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), la Plateforme d'Action de Beijing, le Programme d'action de la conférence du Caire et les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Nous demandons aux gouvernements de réitérer leurs engagements sur ces accords et de soutenir leurs engagements par des actes et l'octroi de financements directs afin d'appuyer un développement soutenable et équitable tenant compte des sexospécificités.

Nous recommandons que le document final de Rio+20 intègre un ensemble d'« Objectifs pour le Développement Durable » (ODD) qui complète les accords existants, incluant des objectifs transversaux spécifiques, cibles et indicateurs relatifs à l'égalité des sexes dans toutes les sphères de la société.

2. Points de vue sur l'« Économie verte » dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté

(cette section se réfère au point 4.b. des lignes directrices des soumissions pour Rio+20)

Nous sommes critiques quant à l'utilisation du terme « Économie verte ». Nous sommes préoccupées par le fait qu'il soit trop souvent dissocié du contexte d'un développement soutenable et de l'élimination de la pauvreté. Nous sommes préoccupées par le risque qu'il ne soit utilisé, et à mauvais escient, pour apporter une coloration écologique aux pratiques économiques non durables existantes qui conduisent à des inégalités et portent atteinte aux droits des populations concernées et à celui des générations futures, parce qu'il ne remet pas en cause ni ne modifie fondamentalement et de manière appropriée, le paradigme économique actuel.

En particulier, le système économique actuel:

- **Porte préjudice aux femmes et menace l'environnement:** alors que les riches consomment de plus en plus de ressources naturelles tout en étant à l'origine de l'accroissement du niveau des dommages environnementaux, ceux qui vivent dans la pauvreté sont victimes de la dégradation de leurs terres arables, forêts, ressources en eau et de la biodiversité, ainsi que du dérèglement des cycles climatiques.
- **Se révèle inéquitable et non durable:** les inégalités sociales et économiques sont inhérentes au système économique actuel et progressent dans plusieurs pays au Nord comme au Sud, avec des conséquences particulièrement négatives pour les femmes et les enfants.
- **Utilise des indicateurs de performance qui font peu de cas des préoccupations sociales et environnementales:** nos économies (défaillantes) sont actuellement gérées de façon à réaliser la croissance du produit intérieur brut (PIB) et à en faire l'apologie mais ne font guère la promotion de la qualité de vie des populations et de la protection de l'environnement.

La plupart des gouvernements déclarent que leurs objectifs sont le progrès et le développement, mais utilisent des outils économiques qui ne facilitent guère l'atteinte de ces objectifs, et qui ont plutôt conduit à la concentration des richesses et à l'accroissement des inégalités. À Rio+20 les gouvernements



devraient renouveler les objectifs d'un développement équitable et durable, et devront s'engager à choisir des outils économiques efficaces. Dans le cadre du développement soutenable, l'économie doit apporter les réponses à des avancées sociales en tenant compte des limites de l'environnement.

Nous appuyons la transformation du système économique actuel en un système économique durable et équitable qui garantisse l'égalité des hommes et des femmes, les droits humains ainsi que la justice environnementale et qui préserve les moyens de subsistance durables et contribue à l'élimination de la pauvreté.

Recommandations relatives à l' « Économie verte » dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté

- Utilisation des termes « **Économie Durable et Équitable** » plutôt que « Économie Verte »
- Principes d'une Économie Durable et Équitable:
 - Promotion de l'équité sociale, de l'égalité hommes-femmes et de l'équité intergénérationnelle
 - Démocratie, transparence et justice
 - Application du principe de précaution
 - Valeurs éthiques, telles que le respect de la nature, de la spiritualité, des cultures, des communautés, l'harmonie, la solidarité, l'empathie et le partage
 - Responsabilité à l'échelle internationale pour les biens communs mondiaux
 - Viabilité de l'environnement
 - Responsabilités communes mais différenciées
- Les économies durables et équitables ont des politiques économiques qui visent à :
 - Éliminer la pauvreté et à promouvoir l'égalité entre les sexes: avec une égale répartition des ressources et une application égalitaire des droits, et la sécurité garantie à tous les humains
 - Mettre un terme aux violences envers les femmes par des textes de lois, des services d'assistance en faveur des femmes, des conseils juridiques à des prix accessibles aux femmes, et l'information relative aux droits et aux normes
 - Élever la paix et la prévention des conflits au rang de priorités
 - Prévenir les dégâts toxiques ou radioactifs sur la santé des femmes et des enfants, et assurer la mise en œuvre de politiques inoffensives d'élimination, réutilisation et recyclage des déchets
 - Fournir aux femmes, aux adolescentes et aux filles l'accès aux services de santé sexuelle et génésique
 - Promouvoir une agriculture durable, la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire, et la reconnaissance du rôle que les femmes jouent dans la production des aliments
 - Garantir à tous, en particulier aux femmes, l'accès à des énergies et des technologies propres, efficaces et fiables
 - Fournir de l'eau saine et des services d'assainissement pour tous, singulièrement pour les femmes et filles pauvres des zones rurales et urbaines
 - Promouvoir la conservation de la biodiversité, l'accès des femmes aux ressources naturelles et le respect de leurs droits environnementaux



- Mettre en place des mesures à la fois indispensables et équitables pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques
- Introduire des mesures contre l'accaparement des terres – préservant l'accès (permanent) des femmes aux terres collectives et aux biens communs
- Eliminer progressivement la production des organismes génétiquement modifiés (OGM) étant donné que dans la plupart des pays, ce sont les femmes qui constituent la majorité des « gardiennes de semences »

➤ Mesurer et concrétiser les progrès réalisés grâce à:

- Des politiques qui reconnaissent et encouragent les contributions économiques des femmes
- Des indicateurs qui vont au-delà du « PIB » (Produit intérieur brut), notamment des indicateurs sur les incidences sexospécifiques
- Une nouvelle réglementation et la réforme du secteur financier, favorisant des perspectives à long terme
- La réforme du secteur budgétaire, y compris de nouvelles taxations pour la répartition des richesses, telle que la taxe sur les transactions financières, et l'imposition de l'exploitation des ressources non renouvelables et non durables
- Des investissements dans la promotion des femmes aux postes de direction, la formation, les compétences et l'entrepreneuriat féminins
- Des investissements dans les soins de santé, les gardes d'enfants et une protection sociale de base

3. Points de vue sur le « Cadre institutionnel en vue d'un développement durable »

(cette section se réfère au point 4.c. des lignes directrices des soumissions pour Rio+20)

Rio+20 donne l'occasion de construire une plateforme pour une réforme fondamentale plus qu'indispensable de la gouvernance mondiale, afin de garantir un développement durable et équitable dans les limites des capacités de la planète.

Nos institutions et structures gouvernementales actuelles ont prouvé leur incapacité à résoudre nos problèmes croissants du développement durable. L'élaboration de nos politiques centrales, nos motivations et réflexions économiques demeurent solidement dissociées de nos préoccupations de plus grande envergure sur les questions de durabilité. Étant donné que nos cycles électoraux et les modèles de gestion des résultats de nos entreprises déterminent de plus en plus notre processus décisionnel, le profit à court terme l'emporte sur les intérêts futurs et à long terme.

4. Points de vue sur l'«Objectif de la Conférence » y compris les « Questions Émergentes »

(cette section se réfère au point 4.a. des lignes directrices des soumissions pour Rio+20)

Le programme de Rio+20 consiste à orienter les travaux sur des « Questions Émergentes ». Les questions prioritaires des femmes et les enjeux sectoriels, dont certains, identifiés, proviennent de la « Liste des Enjeux de Prospective 21 pour le 21^e Siècle » du PNUE, notamment :



➤ **Sécurité alimentaire et souveraineté alimentaire: La voix des femmes sur l'agriculture et la biodiversité**

Les femmes sont responsables d'une part importante de la production de nourriture dans le monde. Elles ont besoin de mesures de protection de la propriété foncière et de droits d'usage afin de garantir leur productivité. Leurs savoirs traditionnels sur les semences, les techniques agricoles et sur la gestion du bétail ont besoin d'être reconnus. Etant donné que les femmes représentent plus de 50% des personnes qui « vont se coucher le ventre vide tous les soirs » (Rapport sur les Catastrophes dans le Monde 2011 consacré à la Faim), la situation des systèmes de sécurité alimentaire nécessite des recommandations pour une distribution équitable des denrées alimentaires, et justifie d'aborder les causes à l'origine des mauvaises performances des récoltes, de l'effondrement des stocks de poissons et de la hausse des prix des denrées alimentaires, dont la production industrielle d'agro-carburants à grande échelle. Un examen du cadre juridique de la propriété intellectuelle, qui s'avère inégalitaire dans ce domaine, est nécessaire, pour la défense de la sécurité alimentaire et de la souveraineté alimentaire, en particulier en faveur des femmes. Des mesures concrètes devraient être adoptées au niveau mondial afin d'éviter toute spéculation sur les marchés des produits alimentaires et maintenir des pratiques de pêche durables aussi bien près des côtes qu'en haute mer. Pour augmenter la résilience sociale et écologique des communautés et éviter la perte de biodiversité dans l'agriculture, les besoins de production des femmes doivent être soutenus, notamment par l'amélioration de l'accès à la formation, aux ressources et aux marchés. Afin de préserver la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire, leurs droits à choisir leurs cultures, ce qu'elles vont consommer et ce qu'elles vont vendre, doivent également être garantis.

➤ **La Ruée sur les Terres: Droits fonciers des femmes, propriété et sécurité d'occupation des terres, et prévention du phénomène de l'accaparement des terres**

Les droits fonciers des femmes doivent être garantis. Les femmes paysannes et les peuples autochtones perdent actuellement leurs territoires, ressources et moyens d'existence du fait de l'accaparement des terres par l'État, les investisseurs nationaux et étrangers, et notamment la production à grande échelle des agro-carburants. Ceci a pour conséquence une augmentation de la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la perte de souveraineté alimentaire. L'influence croissante des sociétés et autres acteurs économiques sur les politiques environnementales, conduit aussi à la privatisation des terres collectives. Les femmes sont parmi les principales victimes de cette tendance, étant privées de l'accès aux ressources qui sont indispensables à la préservation de leurs moyens de subsistance et pour les communautés. Ces pratiques doivent cesser et les droits des peuples autochtones ainsi que les règles communautaires doivent être respectés, protégés et renforcés. En concertation avec des groupes de femmes, des mesures doivent être prises à tous les niveaux afin de garantir que les acquisitions de terres ne puissent menacer et compromettre les revenus des femmes rurales.

➤ **Halte à la privatisation et à la marchandisation des biens communs : Les femmes sont les plus touchées**

L'influence croissante des sociétés et autres puissants acteurs économiques sur les politiques environnementales se traduit généralement par la privatisation et la commercialisation des biens communs³ -administrés auparavant selon des règles communautaires et mis à la disposition des femmes-

³ Rules, Games, and Common-Pool Resources (*Règles, manœuvres et ressources collectives*); Ostrom, Elinor et coll. Editeurs, Ann Arbor, Presses Université du Michigan, 1994



dont l'eau, les ressources génétiques, ainsi que des territoires de peuples autochtones et des zones communautaires protégées. Les femmes font partie des principales victimes de cette évolution, étant privées de l'accès à des ressources essentielles à leurs familles. La privatisation des biens communs doit cesser et les droits des peuples autochtones et des communautés doivent être respectés, protégés et renforcés.

➤ **Les Femmes et les enfants sont les plus exposés aux radiations: Nécessité d'une sortie programmée du nucléaire**

Les femmes et les enfants courent un risque plus significatif de souffrir et de décéder d'un cancer causé par des radiations qu'un homme exposé à des doses identiques de rayonnements ionisants et, à cet égard, aucune disposition de la réglementation en vigueur ne garantit leur protection. Il n'y a pas de dose de radiation « inoffensive ». Nous nous opposons fermement à l'énergie nucléaire comme une des solutions à la crise de l'énergie. Elle n'est ni propre ni durable, comme tant de catastrophes nucléaires nous l'ont déjà si douloureusement démontré. Les gouvernements doivent prendre des positions décisives pour le démantèlement immédiat en vue d'en sortir progressivement, et s'engager sur la voie de la promotion de l'utilisation d'énergies renouvelables. L'engagement doit être pris à Rio+20 de mettre en place un mécanisme juridiquement contraignant de la prise en compte des coûts de démantèlement et de décontamination des centrales nucléaires, des déchets nucléaires et des mines d'uranium. La reconversion et la décontamination devront être financées selon le principe pollueur-payeur. L'ensemble du cycle nucléaire constitue une menace pour notre génération et celle de nos enfants. La désignation d'un rapporteur des Nations Unies sur les questions relatives à l'uranium et aux risques nucléaires devra être approuvée⁴.

➤ **Promotion des sources d'énergies propres renouvelables et sortie programmée des énergies non renouvelables**

Dans les pays en développement, près de 2,4 milliards d'individus sont encore presque entièrement tributaires des combustibles traditionnels de la biomasse (bois, charbon de bois, fumier et résidus agricoles). Ce sont principalement les femmes qui sont en charge de la collecte et de la gestion de ces combustibles, ce qui limite leur temps et les possibilités pour la formation et pour des activités génératrices de revenus. Des investissements pour l'accès à des énergies modernes sont nécessaires pour améliorer leurs revenus, leur niveau d'éducation, les services de santé, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, la formation et les services de transports. Les femmes doivent bénéficier d'un accès accru à des technologies et des sources d'énergies plus propres et plus efficaces pour les activités domestiques et de production, ainsi que d'une formation et d'un apprentissage pour le développement d'entreprises – notamment concevoir, produire, commercialiser, et gérer de nouveaux services et produits énergétiques. Des sources d'énergies non durables telles que le nucléaire, le gaz de schiste, les sables bitumineux, le charbon de houille poursuivent leur expansion et continuent d'être subventionnés. À Rio, les gouvernements doivent convenir de l'élimination des subventions directes et indirectes à la fourniture d'énergies – actuellement estimées à 7-9 milliards d'euros chaque année – et créer par contre des incitations et un environnement juridique équitable favorable à des sources d'énergie renouvelables et à l'accès des femmes aux technologies y afférentes.

⁴ [1] Propositions du Groupe Majeur Femmes, Déclaration régionale de l'UNEP 2011/2012, sur le site http://www.unep.org/civil-society/Portals/59/Documents/Bonn_Consultations_2011/bonn_outcomes/Sept_2_2011/11_9_30_UNEP_Regional_MGS_Statement_Europe_2_Sept.pdf



➤ **Renforcer les priorités de l'égalité des sexes dans les politiques sur les changements climatiques**

Les changements climatiques sont déjà la cause principale de problèmes majeurs dans nombre de pays à travers le monde, et les femmes en supportent les effets les plus sévères dans le contexte actuel de crises dues au climat. Du fait des rôles dévolus aux deux sexes et des inégalités hommes-femmes, les changements climatiques ont des effets particulièrement néfastes sur les moyens d'existence des femmes et sur leur charge de travail, ils aggravent également les discriminations hommes-femmes ainsi que la féminisation de la pauvreté. Les femmes ont une expérience, des connaissances précieuses et des idées utiles sur l'atténuation, l'adaptation, la résilience et la gestion des risques liés aux catastrophes, et sont des actrices clefs dans la promotion d'une consommation viable. Le pouvoir de prise de décision des femmes et leur participation dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, mécanismes et financements relatifs aux évolutions du climat doivent être accrus pour garantir la prise en compte des dimensions sexospécifiques. Les femmes doivent par ailleurs bénéficier des droits environnementaux, des financements de la lutte contre les changements climatiques et des technologies durables.

➤ **Femmes et migrations**

En raison des activités non durables et des changements climatiques, de nombreuses régions ont gravement été touchées par la dégradation des terres, la désertification, l'insécurité des approvisionnements et la pénurie d'eau, la montée du niveau de la mer, les sécheresses/inondations, l'accaparement des terres, des modifications dans les vecteurs pathogènes, et la déforestation. Il est à prévoir que les déplacements pour des raisons économiques et écologiques et les migrations progressent, occasionnés par l'instabilité de ressources, des zones rurales vers les zones urbaines et aux frontières. En Asie, les femmes constituent la majorité des personnes touchées. Un programme d'action pour le développement soutenable doit relever les coûts sociaux de ces migrations en s'attaquant aux conditions de dénuement économique et de dégradation de l'environnement des femmes, ainsi qu'en mettant en place des politiques d'assistance aux migrants, tout particulièrement aux femmes et aux enfants, et qui améliorent leur situation légale.

➤ **Les femmes et les enfants sont en danger: nécessité d'élaborer de nouvelles approches pour réduire les risques de nouvelles technologies et des produits chimiques**

Les femmes sont très préoccupées par les solutions technologiques proposées face aux changements climatiques, dont la géo-ingénierie, trop souvent motivées par le profit. Elles déplorent également l'augmentation du volume de la production de produits chimiques, et de nombreuses substances chimiques dont l'innocuité doit dorénavant être établie, ainsi que le déploiement à grande échelle des nouvelles technologies telles que les nanotechnologies dans les produits de consommation sans les renseignements nécessaires sur la santé. Les femmes et les enfants sont particulièrement exposés aux maladies liées aux substances toxiques des produits chimiques – dont de nombreux cancers, l'infertilité, les troubles du métabolisme, et les troubles de l'apprentissage et du développement – qui vont probablement augmenter en incidence et s'aggravent. Nous demandons que nos gouvernements prennent l'engagement de réduire et d'éliminer rapidement les substances toxiques et les pesticides et engrais très dangereux, tout en introduisant progressivement des approches de gestion de pesticides non chimiques. Les conclusions de Rio+20 devraient contenir des mécanismes participatifs et transparents pour examiner ces technologies, utilisant ainsi le principe de précaution et une perspective de genre pour étudier, entre autres, les dangers sur la santé reproductive des femmes, la multiplication des charges qui pèsent déjà sur elles et autres conséquences néfastes..



➤ **Nouveaux défis dans l'accès à l'eau : un fardeau pour les femmes**

Environ un milliard de personnes vivent sans accès à une eau saine, et plus de 2 milliards sont dépourvues d'infrastructures d'assainissement de base. Dans la plupart des pays en développement, ce sont les femmes et les filles qui sont souvent les plus touchées par le manque d'eau, sachant que l'approvisionnement et le transport des besoins quotidiens en eau leur incombent principalement. La pénurie d'eau est aggravée par les changements climatiques, et se répand en raison des pollutions chimiques – entre autres la fracturation hydraulique pour l'obtention du gaz de schiste – et biologiques. La menace est sérieuse envers la santé des femmes, de leurs nourrissons et de leurs familles, et complique les tâches d'approvisionnement en eau des femmes. Vu l'importance de protéger la santé des générations futures et celle des femmes qui sont plus vulnérables aux produits chimiques toxiques durant la grossesse, l'accès à une eau potable devrait être garanti aux femmes et à leurs familles et il doit être mis un terme à toute pollution de l'eau à tous les niveaux. Conformément à la résolution de 2010 des Nations Unies, nous considérons l'eau comme un droit humain fondamental, et à ce titre cette ressource devrait être traitée comme un bien commun. Son traitement, sa distribution et sa gestion doivent être sous contrôle public, y compris les mécanismes de suivi social et d'administration communautaire. En raison de leur rôle prépondérant dans l'approvisionnement et la gestion de l'eau, les femmes doivent assurer la direction des décisions relatives à la gestion de l'eau.

5. Points de vue sur les résultats de Rio+20

(cette section se réfère au point 3.a. des lignes directrices des soumissions pour Rio+20)

Nous demandons aux gouvernements de reconnaître que le développement durable se construit dans un environnement sain, la base pour le bien-être de tous les humains, et que le développement économique doit servir le développement humain et culturel en prenant en compte les capacités de tolérance de la planète. Les instruments économiques devraient viser l'intégration des externalités, la redistribution équitable de la richesse et l'égalité des sexes.

➤ **Des économies durables et équitables**

Des engagements à élaborer des mesures internationales et nationales juridiquement contraignantes qui tiennent compte des disparités entre les hommes et les femmes, notamment:

- S'engager à élaborer des politiques contraignantes qui garantissent des conditions de vie saines et acceptables pour les femmes, notamment par l'arrêt de l'utilisation de substances et de technologies non durables, radioactives et nocives
- S'engager à garantir le socle de protection sociale comme un droit humain fondamental en faveur de toutes les femmes, pour réduire efficacement la pauvreté et permettre ainsi aux femmes de participer pleinement au développement durable
- S'engager à mettre un terme aux violences à l'égard des femmes à travers les lois, des services de soutien aux femmes, un accès rapide et à coûts abordables aux conseils juridiques pour les femmes, et une information sur les droits et les normes
- S'engager à garantir l'accès universel, tout particulièrement pour les femmes, à des approvisionnements efficaces et sûrs en énergies propres, eau potable et installations sanitaires
- S'engager à garantir l'accès des femmes aux ressources naturelles, des mesures à l'encontre de l'accaparement des terres, l'accès aux biens communs et à leur préservation, ainsi que le respect des droits environnementaux des femmes



➤ **Gestion du développement soutenable**

Des engagements à élaborer des mesures internationales et nationales juridiquement contraignantes qui tiennent compte des disparités entre les hommes et les femmes, notamment:

- S'engager à renforcer la gouvernance mondiale de l'environnement et amener la gestion internationale de l'environnement soutenable au plus haut niveau des Nations Unies, tout en garantissant des objectifs et des politiques sensibles à l'égalité des sexes aux nouvelles structures
- S'engager sur des mesures juridiquement contraignantes qui protègent les femmes autochtones et les systèmes de savoirs traditionnels de l'appropriation et l'exploitation par les entreprises (forte réglementation du pouvoir des sociétés, ce qui protège efficacement les plus vulnérables dans la mondialisation)
- S'engager sur l'élaboration d'accords qui garantissent l'accès généralisé à une information en temps réel, une participation pertinente du public, l'accès rapide, à coûts abordables, aux conseils juridiques, des régimes de responsabilité et des mécanismes de recours
- S'engager sur la création d'ouvertures et de mesures d'incitation spécifiques afin d'accroître le rôle des femmes et leur accès aux biens et aux moyens financiers dans le domaine du développement durable
- S'engager à créer un organisme indépendant de l'évaluation des technologies ayant la légitimité d'évaluer, de contrôler et, le cas échéant, de limiter l'utilisation de technologies avant leur diffusion généralisée, en se basant sur le principe de précaution
- S'engager à créer des mécanismes internationaux pour la protection des biens communs mondiaux, dont le nettoyage des pollutions nocives comme celles de l'exploitation de l'uranium, et un mécanisme de mise en œuvre de ces dispositions
- Des institutions internationales et nationales de protection des droits des générations futures⁵

➤ **Des engagements en matière d'objectifs et d'indicateurs de la participation des femmes**

Le document final devra contenir des objectifs spécifiques et des indicateurs pour appuyer et promouvoir la participation des femmes comme actrices clés dans le développement durable et mesurer les progrès accomplis par les gouvernements des États sur les mesures recommandées. Ceci devrait être intégré aux objectifs du développement durable, ou faire l'objet d'un texte autonome.

➤ **Intégrer les objectifs de l'égalité hommes – femmes dans les objectifs de développement durable**

Un document a été soumis par des États membres sur des Objectifs de développement durable (ODD), que les gouvernements doivent approuver à Rio pour une élaboration d'ici 2015, pour le suivi des Objectifs de Développement du Millénaire.

Bien que le Groupe Majeur Femmes appuie l'idée des ODD, nous regrettons que la proposition ne comporte encore aucun objectif sexospécifique, alors que les OMD en contiennent plusieurs.

⁵ Comme le soutiennent les Groupes Majeurs: Travailleurs et Syndicats, et Enfants et Jeunesse



Un ensemble d'objectifs pour le développement durable devra être adopté mentionnant des objectifs transversaux spécifiques relatifs à l'égalité des sexes dans toutes les sphères de la société, et qui viseraient en particulier à:

- Garantir un plus grand accès et contrôle des femmes sur les biens, la propriété foncière, les moyens de production et les ressources naturelles y compris les terres traditionnelles communautaires;
- Promouvoir l'accès des femmes aux services et technologies nécessaires à l'approvisionnement en eau et énergie, la production agricole, les soins à la famille, la gestion des ménages et la conduite d'entreprises commerciales;
- Fournir des mesures globales de protection sociale, en particulier pour les femmes;
- Fournir des infrastructures de soins de santé fiables, notamment en matière de santé sexuelle et génésique;
- Permettre aux femmes et aux hommes de concilier leur travail avec la garde des enfants;
- Appuyer l'investissement dans l'autonomisation économique, sociale et politique des femmes par de dispositifs de financement et de crédit novateurs accessibles aux femmes;
- Soutenir les systèmes de connaissances et les pratiques de gestion traditionnels;
- Préciser pour les femmes des objectifs spécifiques en matière de formation technologiques, de compétences managériales et de services de vulgarisation;
- Promouvoir la participation des femmes dans les équipes gouvernementales et leur représentation aux postes de chefs d'entreprise, avec un objectif minimum de 40% de femmes;
- Renforcer les organisations/groupes d'entraide de femmes, les entrepreneures et les réseaux afin de leur permettre de négocier les termes de leurs engagements dans les projets de développement durables ; et
- Perfectionner les capacités internes en matière de problématique hommes-femmes avec les agences d'exécution et les partenaires nationaux.

Le monde est à la croisée des chemins, et l'avenir de notre planète Terre et de ses communautés humaines repose sur vos/nos mains. Unies dans notre diversité, Nous, femmes de toutes les régions du monde, en appelons à nos gouvernements et aux autres parties prenantes pour renouveler les engagements sur le développement équitable et soutenable pris au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992. Nous nous engageons avec eux à contribuer à une planète en paix et saine, dans laquelle les droits humains sont correctement respectés et les voix des femmes sont bien représentées. Nous vous demandons d'agir dans un esprit planétaire de solidarité, de confiance, de protection de l'environnement et d'attention sur les dimensions sociales, et de tenir compte de nos recommandations, dans les décisions de Rio+20.



Groupe Majeur Femmes, Rio+20

Le présent document a été élaboré par le Comité Directeur Femmes Rio+20, composé des organisations et personnes suivantes:

Organisations

1. Adéquations; France (Yveline Nicolas)
2. ADPDH - Association pour le développement et de la promotion des droits humains; Mauritanie (Hawa Sidibe)
3. AMIHAN - National Federation of Peasant Women; Philippines
4. APROMAC – Environmental Protection Association; Brazil
5. APWLD - Asia Pacific Forum on Women, Law and Development; Thaïlande
6. Armenian Women for Health and a Healthy Environment (AWHHE)
7. AWNGD – Asian Women Network on Gender and Development/Helena Benitez Global Forum
8. Asociación Civil Red Ambiental; Argentine
9. Black Sea Women Club; Ukraine
10. Center for Safe Energy, USA
11. Chelyabinsk city public movement of women “Fatiha”, Russie
12. CoopeSoliDar R.L.; Costa Rica (Vivienne Solis)
13. DAWN –Development Alternatives with Women for a New Era; Global
14. Earth Care Africa; Zimbabwe
15. Earth Day Network; USA
16. EDEN - Environmental center for Development Education and Networking center; Albanie
17. Eco-Accord; Russie
18. EcoLur Informational NGO; Arménie
19. "EcoUrban Workshop" and "ResPublica- Journal Republika" Belgrade; Serbie
20. Egypt Women Major Group Representative; Égypte
21. ENERGIA -International Network on Gender and Sustainable Energy
22. FEIM - Foundation for Studies and Research on Women; Argentine
23. Femeia Mileniului III/The Woman of the Third Millennium; Roumanie
24. Feminist Task Force (FTF) of the Global Call to Action against Poverty
25. Foundation Caucasus Environment; Georgie
26. Gender and Water Alliance; Pays-Bas
27. Georgian Association of Toxicologists; Georgie
28. Georgian Environmental and Biological Monitoring Association (GEBMA); Georgie
29. GFC - Global Forest Coalition; Netherlands, Paraguay
30. Global Women Scholars Network, Colorado State University; USA (Gillian Bowser)
31. Greens Movement of Georgia/Friends of the Earth; Georgie
32. Groupe de contact Genre et développement soutenable; France
33. The Human Impacts Institute; USA (Tara DePorte)
34. Ilitha Labantu; Afrique du Sud
35. International Council for Adult Education (ICAE), Gender Office (GEO); Uruguay (Celita Eccher, Marcela Ballara)
36. International Planned Parenthood Federation; Western Hemisphere Region
37. "Jabagly-Manas" Mountain Club, Kazakhstan



38. Japan Women Watch/Kitakyushu Institute on Sustainability
39. Journalists for human rights; Macédonie (Natasha Dokovska)
40. Kenana NGO for women and youth development; Égypte
41. "Khazer" Ecological and Cultural NGO; Arménie
42. La Fondation pour les Femmes Africaines - FFA ; France, Congo (Solange Goma)
43. LIFE - Education, Environment, Equality e.V.; Allemagne
44. L'Université Nomade; France (Céline Ostyn)
45. "Medium et Sanitas Slobizia"; Roumanie
46. OO Oegam; Kazakhstan
47. Open Asia International, Armanshahr Foundation; Afghanistan
48. OPEN ASIA; Danemark
49. PAN – Pesticide Action Network Asia & Pacific; Malaisie
50. Rapsode Production; France (Marina Galimberti)
51. Rural Communities Development Agency – RCDA, Georgie
52. SAFO; Tadjikistan
53. Social Eco Fund and Eco-Forum; Kazakhstan (Kaisha Atakhanova)
54. Social Ecological Institute; Pologne
55. Soroptimist International; Kenya (Alice Odingo)
56. Soroptimist International HQ; Royaume Uni (Anna Aiken)
57. SWAN – South Asia Women's Network(Professor Veena Sikri)
58. TOXISPHERA – Environmental Health Association; Brazil
59. UNISON; Kyrgyzstan
60. VAM - Voices of African Mothers; Ghana
61. WOCAN Women Organizing for Change in Agriculture and NRM; USA, Inde
62. WECF - Women in Europe for a Common Future; France (Anne Barre)
63. WECF - Women in Europe for a Common Future; Allemagne (Sabine Bock)
64. WECF - Women in Europe for a Common Future; Allemagne (Sascha Gabizon)
65. WEDO - Women's Environment and Development Organization
66. Women Against Nuclear Power; Finlande
67. Women for Peace, Helsinki; Finlande
68. World Future Council
69. Women's Caucus for Art; USA (Sherri Cornett)
70. Women Programme; Nigeria (Priscilla M Achakpa)
71. UNENGO "MAMA-86"; Ukraine
72. Youth Led-NGO "Young generation of Tajikistan"

Contributrices individuelles

- Marta Benavides, Siglo XXIII , Le Salvador
- Irene Dankelman, IRDANA/University of Nijmegen, Pays-Bas
- Imogen Ingram, Island Sustainability Alliance CIS Inc. (ISACI), Cook Islands
- Ingrid Nelson, Center for the Study of Women in Society (CSWS), University of Oregon, USA
- Zuleica Nycz, Councilor of the National Environment Council (CONAMA) and the National Commission on Chemical Safety (CONASQ), Brésil
- Sharyle Patton, Director of Health and Environment Program, Commonweal, Bolinas, California, USA



- Lidija Runko Luttenberger, Opatija, Croatie
- Zonibel Woods, Women Climate Change, Canada
- Dr. Hala Yousry, Arab Women Major Group Representative, Égypte
- Marie Kranendonk, WECF Pays-Bas
- Dr Fiorella Belpoggi, Director Cesare Maltoni Cancer Research Centre, Ramazzini Institute, Italie
- Danielle van Kalmthout, Belgique

Contact: Le Comité Directeur des Femmes Rio+20 est coordonné par les organisations partenaires WECF – Women in Europe for a Common Future (sascha.gabizon@wecf.eu) et VAM – Voices of African Mothers (nana@vamothers.org) avec le soutien d'un groupe restreint comprenant notamment Development Alternatives with Women for a New era - DAWN (www.dawnnet.org) ENERGIA (gkarlsson@igc.org) et WEDO – Women's Environment and Development Organization (eleanor@wedo.org).

Traduction : Fondation Femme Africaine FFA-Congo (Solange Goma Ongoly) slggoma@gmail.com

Avec le support de: GIZ Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Pour signer le document: <http://www.womenrio20.org/>